



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-1851>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **26-1851**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ETS PUBLIC FONCIER DE HAUTS DE FRANCE

Correspondant : Service commande publique

Adresse : 594 Avenue Willy Brandt - CS20003, 59777 Euralille

Coordonnées :

Téléphone : 0328072500

Courriel : marches-publics@epf-npdc.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : RONCHIN - Opération « Bâtiment Industriel, rue du Général Leclerc » - Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de désamiantage, démolition et dépollution

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La consultation porte sur une mission de maîtrise d'œuvre, comprenant les phases conception et réalisation, pour les travaux de désamiantage, démolition et dépollution à Ronchin, Bâtiment Industriel, rue du Général Leclerc. Les biens sont propriétés de l'EPF et propriété de la ville de Ronchin. Le site d'une emprise foncière de 3 341 dont 2 813 m² de surface bâtie comprend 1 bâtiment industriel, 1 bâtiment d'activités et 17 maisons.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements : Non Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. Aucune modification de la composition du groupement ne sera autorisée entre la remise des offres et la signature du marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Capacité des personnes désignées à réaliser la maîtrise d'œuvre de travaux de retrait de matériaux contenant de l'amiante (certification professionnelle, attestations de formation du personnel à la réglementation en vigueur et notamment aux dispositions du décret 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante) | Capacité des personnes désignées à réaliser la maîtrise d'œuvre de travaux de démolition (OPQIBI 1208) et/ou références - éléments de preuve attestant de la capacité des

personnes désignées à réaliser la maîtrise d'œuvre de travaux de démolition | Capacité du candidat à réaliser le diagnostic PEMD (Produits, Equipement, Matériaux, Déchets) conformément au décret n°2021-822 du 25 juin 2021 pris en application de la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) et complété par son arrêté d'application du 26 mars 2023 ; Capacité des personnes désignées à réaliser des études de stabilité de structure en vue du maintien total ou partiel d'un ouvrage (OPQIBI 1209) | Capacité des personnes désignées à réaliser la maîtrise d'œuvre de travaux de dépollution des sols (notamment qualification LNE, sites et sols pollués NFX 31-620-3, ingénierie des travaux de requalification)

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (la mise en oeuvre de ce critère est détaillée au règlement de la consultation) : 60%
- Valeur technique (les sous-critères et les modalités de mise en oeuvre sont détaillées au règlement de la consultation) : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 06/02/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
MOE5597APE

Renseignements complémentaires : La remise des offres est conditionnée à la visite du site. Les modalités d'organisation des visites sont décrites dans les pièces de la consultation | l'enveloppe financière allouée aux travaux par le Maître d'ouvrage est de 430 000 euros (H.T.) | le délai d'exécution de la mission est de 24 mois à compter de la date de démarrage fixée par ordre de service.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE HAUTS DE FRANCE

Contact : Service juridique et commande publique

Adresse : 594 Avenue Willy Brandt - CS 20003, 59777 Euralille

Coordonnées :

Courriel : Marches-publics@epf-hdf.fr

Adresse internet : <https://epf-hdf.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2026